

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-172/SG/FIN autorisant M. Med Kayed Med à acquérir un immeuble sis à Djibouti, avenue Georges-Clemenceau.

n° 69-172/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
24 janvier 1969

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1969

Date du numéro
10 février 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Kayed Mohamed est autorisé à acquérir un immeuble sis à Djibouti, avenue Georges-Clemenceau, et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 31 au nom de M. Soliman Salem Abdallah Mouti.